

Héric, le 16 novembre 2017

Mme la Principale adjointe

aux

Parents d'élèves de Quatrième

**Objet : Voyage scolaire à Londres.**

Madame, Monsieur,

Le séjour linguistique à Londres se déroulera du samedi 26 mai au vendredi 1<sup>er</sup> juin 2018. Ce projet s'adresse à tous les élèves de Quatrième.

Le prix comportera les frais de transport, d'hébergement, de restauration, de visites et une assurance – annulation. Selon la charte des voyages du collège votée le 14 novembre 2013, le coût ne peut excéder 350€, il est fixé à 330€. La participation du FSE s'élève à 20€ par élève pour cette année. Cela prend en charge le financement d'une ou deux visites.

Des actions afin de permettre au FSE de pérenniser cette participation seront menées cette année au sein de l'établissement et sous la conduite des parents en cas d'opportunité.

Le coût du séjour dépendra du nombre de participants car des dépenses sont incompressibles comme le transport. Les versements seront à faire selon l'échéancier ci-dessous.

Versement	Somme	Date
1 <sup>er</sup> versement	100€	23 novembre, encaissement en janvier
2 <sup>ème</sup> versement	100€	16 février, encaissement en mars
3 <sup>ème</sup> versement	130€	23 mars, encaissement en avril

**La première réunion d'information se tiendra  
le jeudi 23 novembre à 18h30  
en salle polyvalente du collège.**

Après information sur le voyage scolaire et afin d'y inscrire votre enfant, il vous est demandé de remettre lors de la réunion:

- la fiche : inscription au voyage scolaire à Londres
- l'autorisation de sortie de territoire disponible sur le site elyco Marcelle Baron en accès libre. Il est impératif de bien lire le document d'accompagnement fourni, de remplir le document en ligne avant de l'imprimer et d'avoir une carte d'identité ou passeport du représentant légal en cours de validité.
- une photocopie de la carte d'identité ou du passeport
- une photocopie de la carte européenne de santé
- le premier versement de 100€ tenant d'engagement définitif au voyage scolaire.

Il est à conserver.

Sonia Zembilgotian